



24-02-2021

Piscine Mallarmé : des créneaux « Sports Piscine Santé et Handicap »

Dans le cadre des publics prioritaires autorisés à fréquenter les installations sportives couvertes, la Ville de Besançon a créé, en étroite collaboration avec le Comité Départemental Handisport et le Réseau Sport Santé Bourgogne Franche-Comté, des créneaux « Sport Piscine Santé » et « Sport Piscine Handicap ».

Depuis le 1^{er} février, des créneaux spécifiques sont ouverts à la piscine Mallarmé pour permettre aux personnes en situation de handicap (reconnues par la MDPH) et aux personnes atteintes d'une affection de longue durée (maladie chronique) de reprendre une activité sportive en piscine, propice au « bien-être » et au maintien de leur autonomie.

Ces créneaux offrent la possibilité de profiter des bassins en utilisation libre, ou dans le cadre d'animations encadrées (aquagym douce), qui verront le jour ponctuellement à partir de début mars. L'encadrement et la surveillance des séances sont assurés par des éducateurs.trices sportifs.ves de la Ville de Besançon, formé.e.s en Activités Physiques Adaptées, avec le soutien du CD25 Handisport.

L'accès est gratuit et strictement réservé aux personnes éligibles selon les textes en vigueur. Un justificatif « type » existe pour chaque dispositif. Les informations ainsi que le lien de pré-inscription sont disponibles sur [le site de la Ville de Besançon, rubrique Piscines](#).

Contacts

Abdel GHEZALI – Adjoint à la maire délégué aux sports et aux équipements sportifs

Mail : abdel.ghezali@besancon.fr

Simon DEVAUX – Chef du service piscines et patinoires, direction des Sports

Tél. 06 28 83 44 02 - 03 81 41 23 04 / Mail : simon.devaux@besancon.fr

Contacts presse

Auriane CALVÉS

Cécile PRUDHOMME

06 33 67 25 23

06 84 37 60 09

auriane.calves@besancon.fr

cecile.prudhomme@besancon.fr